

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Nadine JOLU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Nadine JOLU, Damienne FLEURY, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Muguette LARUPE, Chantal GOUPIL, Dominique BARRET, Michelle BARON.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Philippine DANGRÉAUX, Emma PAUMIER, Annie LANCELOT qui donne pouvoir à Chantal GOUPIL, Isabelle TOUCHARD.

25-004 - OBJET : CNAS

Rapporteur : Nadine JOLU

Le CNAS (comité national des œuvres sociales) permet aux agents de bénéficier de nombreux services (noël des enfants, aide rentrée scolaire, billetterie spectacle, réduction séjours ...)
Il est proposé d'acter la mise en place de ce dispositif sur le CCAS pour les agents du foyer-logement.

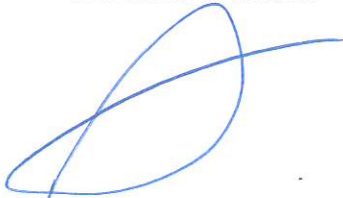
Le Conseil d'administration propose l'adhésion au CNAS pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent.

Au vu de ces éléments,

Vu l'avis du CST,

VOTE : Les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité cette délibération.

Hakim ACHIBET
Secrétaire de séance



Nadine JOLU
Vice-Présidente du C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

